



l'essentiel du CE Normandie Centre et des ASC

Orléans
17 Mai 2017

Le législateur ayant modifié les modalités de consultations aux seins des Instances Représentatives du Personnel, notre Comité d'établissement est fortement impacté dans sa mission de consultation et d'analyse. En effet, comme en témoigne un ordre du jour très léger, la DO NC ne présente aux Elus que le strict minimum.

Approbation des comptes du CE 2016 et du reliquat de budget

Nous regrettons que le cabinet d'expert-comptable ne soit pas force de proposition sur le modèle de Gestion du CE même si les documents fournis sont largement chiffrés. Nous sommes surpris que le reliquat de 2016 ne soit pas redistribué aux salariés.

Dans les CE ou la CFE CGC est majoritaire, la totalité du budget est distribuée aux salariés. En fin de période, une communication est faite vers les salariés afin qu'ils puissent solder leur compte du « Tableau Magique ».

CFE-CGC Orange : Simplicité :

- ✓ Aucune démarche administrative
- ✓ Aucun élément fiscal à communiquer
- ✓ Droits ouverts en fonction des informations communiquées par le service RH
- ✓ Processus entièrement digitalisé
- ✓ Dépôt de la demande de participation du CE en ligne
- ✓ Suivi de l'avancée du traitement en temps réel
- ✓ Communication hebdomadaire sur les offres



CFE-CGC Orange : Equité

- ✓ Accès à toutes les prestations pour tout le monde
- ✓ Catalogues Vacances Enfants sans quotas ni dates imposées
- ✓ Tous les enfants sont pris en compte dans le calcul des droits et l'accès aux prestations
- ✓ Message de bienvenue et relance systématique en cas de non utilisation de ses droits.

La CFE-CGC propose la fin du QF et du parcours du combattant

- ✓ Pas d'informations personnelles à envoyer au CSRH
- ✓ Les salariés qui ont une PVV / PVC ne sont pas défavorisés
- ✓ La situation de votre conjoint / conjointe / PACS ne vous pénalise pas car son revenu n'est pas pris en compte

Dans un CE où est mis en place le programme de la CFE-CGC c'est :

- ✓ 97% des salariés bénéficient des prestations du CE contre 70% dans les autres CE.
- ✓ 98% du budget versé par Orange est réservée aux salariés contre 75% dans les autres CE
- ✓ 995 € / Salarié / An en moyenne contre 600€ dans les autres CE

Vos
représentants
CFE-CGC
Orange
au CE

Élus

- Eric Picot / SCO
- Georges Giraud / UIN
- Florence Le Lepvrier / AD
- Martial Lageon / AGPRO

Représentant syndical

- Eddy Jégou / AE

Commissions

- ASC : Brice Imbert & Alain Chéron
- Egalité Pro : Laurent Delavigne
- HSCT : Pascal Marsais
- Formation : Eddy Jégou
- Marchés : Président Eric Picot
- Réclamations : Florence Le Lepvrier

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter.



Retrouvez nous sur www.cfecgc-orange.org [mettre l'url de la rubrique de l'établissement]
CFE-CGC Orange - 12, rue Saint Amand – 75015 Paris Cedex 15